Quels sont les organismes qui produisent des archives du monde du travail et du monde rural ?



By DRs Kulturarvsprojekt [CC BY-SA 2.0], via Wikimedia Commons

Notre réponse du 09/01/2017

Voici quelques éléments de réponse pour les deux questions similaires sur les archives pour le monde du travail (1) et le monde rural (2) en France.

(1) le producteur essentiel d'archives est certainement le Ministère du travail (l'Inspection du travail dépend évidemment de celui-ci) dont voici les coordonnées :
Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique ; Ministère de la Santé et des Sports ; Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives
Direction des affaires financières, juridiques et des services, sous-direction des affaires juridiques et de la gestion des connaissances, bureau des archives.
Pièce : 1235
14, avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Tél : 01 40 56 74 39

Les inventaires des archives des ministères de la Santé et du Travail déposés aux Archives nationales (site de Fontainebleau) sont consultables sur rendez-vous au service des archives du ministère de la Santé.

Le ministère de la Santé, et par voie de conséquence, ses archives, ont une histoire complexe, liée à l'évolution des structures ministérielles depuis le début du XXe siècle : en un siècle, les ministères chargés du travail et de la protection sociale ont connu des modifications incessantes dans leurs termes et leurs attributions. En 1906, est créé un ministère regroupant Travail et Prévoyance sociale. Mais en 1920, le ministère est scindé en deux, avec un ministère du Travail et un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale. Quatre ans plus tard, ils sont à nouveau réunis en un ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale. En 1930, une nouvelle scission intervient entre le ministère de la Santé publique et le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, renommé ministère du Travail en 1934. En 1945, les appellations changent à nouveau : apparaissent le ministère de la Population et le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, transformés un an plus tard en ministère de la Santé publique et de la Population, et ministère du Travail et de la Sécurité sociale. En 1956, le nouveau ministère des Affaires sociales est doté de deux secrétariats, l'un à la Santé publique et à la Population, l'autre au Travail et à la Sécurité sociale. Mais les choses sont à nouveau modifiées moins d'un an plus tard : le grand ministère des Affaires sociales disparaît, tandis que ses secrétariats sont transformés en ministères. En 1966, il est remis en fonction, conservant en son sein le ministère de la Santé publique et de la Population et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Trois ans plus tard, en 1969, sont finalement créées les deux structures qui perdurent jusqu'à

aujourd'hui, en dépit de changements de dénominations : le ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale, etle ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population. Cette imbrication étroite des deux ministères, explique la gestion commune de leurs archives au sein du ministère de la Santé. La majorité des archives ministérielles de la Santé et du Travail sont déposées au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Cependant, certains fonds sont conservés au ministère.
Idem pour le monde rural au niveau des archives nationales : Le département Environnement, Aménagement du territoire et Agriculture rassemble les archives provenant des ministères en charge des travaux publics, des transports (dont la marine marchande et l'aviation civile), de la construction et du logement (dont les dommages de guerre et la Reconstruction), de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du commerce et de l'industrie (y compris les expositions universelles), des postes et télécommunications, et de l'agriculture (notamment eaux-et-forêts, haras, enseignement agricole). Certains fonds remontent à l'Ancien Régime.

Pour connaître précisément les producteurs d'archives dans ces deux domaines, voici deux liens utiles :

a) **Les archives publiques dans ce domaine** (voici quelques précisions sur ce sujet) :

b) **Archives publiques (Agriculture et forêt)**

Pour le marché du travail, n'oublions pas les syndicats : Archives des syndicats : http://www.archivistes.org/Les-archives-des-syndicats-et-des,1645

Actuellement et de plus en plus, les données publiques françaises sont accessibles via le web. Une partie de ces données peut être considérée comme des archives.

Agriculture : https://www.data.gouv.fr/fr/topics/agriculture-et-alimentation/

Marché du travail : https://www.data.gouv.fr/fr/topics/economie-et-emploi/

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information